

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, EQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Evaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins / 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet <i>précision</i>)	Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal		Contrôle terminal		
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT				
SEMESTRE 3																				
SPMECL3	SPMECL3A			Mécanique 3	6															
SPMECL3	SPMECL3A	O	YSMEL3A1	Mécanique 3		MECAL2_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	100%		0,5		
SPMECL3	SPMECL3A	O	YSMEL3A2	Calcul scientifique 1		MECAL2_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	100%		0,5		
SPMECL3	SPMECL3B			EEEE3	6															
SPMECL3	SPMECL3B	O	YSEAL3B1	Electronique, Energie électrique, Automatique 3		EEEEAL2_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	100%		0,5	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECL3	SPMECL3B	O	YSEAL3B2	Matériaux pour électronique et énergie électrique		EEEEAL2_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	100%		0,5	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECL3	SPMECL3C			Physique 3	6															
SPMECL3	SPMECL3C	O	YSPHL3E1	Thermodynamique physique 2		PHYSL2_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECL3	SPMECL3D			Transférable	6															
SPMECL3	SPMECL3D	O	YSPHL3C1	Techniques de calcul 3		PHYSL2_201	écrit	3	mode(4)	100%									1	
SPMECL3	SPMECL3E			Perso ou Prépro	6															
SPMECL3	SPMECL3E	O	YSEAL3E1	Outils numérique 3		EEEEAL2_201	écrit	3	mode(1)										0,5	
SPMECL3	SPMECL3E	O	YSEAL3E2	Culture Scientifique2		EEEEAL2_201	écrit et oral	2	mode(2)										0,25	
SPMECL3	SPMECL3E	O	YSMEL3E1	Anglais (S3)		MECAL2_201	écrit	2	mode(4)										0,25	
SEMESTRE 4																				
SPMECL4	SPMECL4A			Mécanique 4A	6															
SPMECL4	SPMECL4A	O	YSMEL4A1	Mécanique 4		MECAL2_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	100%		0,5		
SPMECL4	SPMECL4A	O	YSMEL4A2	Calcul scientifique 2		MECAL2_201		écrit	2	100%				écrit	1h30	100%		0,5		
SPMECL4	SPMECL4B			Mécanique 4B	6															
SPMECL4	SPMECL4B	O	YSMEL4B1	Mécanique des structures et des fluides		MECAL2_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECL4	SPMECL4C			Physique 4	6															
SPMECL4	SPMECL4C	O	YSPHL4B1	Oscillateurs & Ondes 2		PHYSL2_201		écrit	3	100%				écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECL4	SPMECL4D			Transversale	6															
SPMECL4	SPMECL4D	O	YSPHL4E1	Méthodes mathématiques pour la physique et l'ingénierie		PHYSL2_201	écrit	4	mode(4)										1	
SPMECL4	SPMECL4E			Personnalisation ou Prépro	6															
SPMECL4	SPMECL4E	O	YSEAL4E1	Outils numérique 4		EEEEAL2_201	écrit	3	mode(1)										0,5	
SPMECL4	SPMECL4E	O	YSEAL4E2	Prototypage 1		EEEEAL2_201	écrit et oral	2	mode(2)										0,25	
SPMECL4	SPMECL4E	O	YSMEL4E1	Anglais		MECAL2_201	écrit et oral	2	mode(4)										0,25	
				Engagement Etudiant (hors maquette)	0															

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECl: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECl

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECl*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECl pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECl (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

<p>Mode de calcul retenu pour les éléments en ECl (aucun ne délivre de crédits ECTS)</p> <p>- mode (4) : moyenne de toutes les évaluations</p> <p>Modalité d'application de la seconde chance</p> <p>- Pour les éléments en ECl, le nombre de CC est égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.</p> <p>- Pour les autres éléments, la seconde session représente la deuxième chance.</p> <p>Règles de prise en compte des absences</p> <p>- Pour les éléments en mode ECl, en dehors de l'anglais, un CC de substitution est organisé en fin de semestre pour les étudiants ABJ (disposition du paragraphe 3.2.2 du guide des MCC)</p> <p>- Pour les éléments donnant lieu à une seconde session, toute absence justifiée ou non se traduit par la note 0/20.</p> <p>Règles de compensation</p> <p>Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent</p> <p>La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L2</p> <p>Règles concernant le statut AJAC</p> <p>Un étudiant n'ayant pas validé le L2 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure L3, à condition d'avoir validé le L1.</p> <p>Règles concernant le report des notes de TP</p> <p>Si un élément constitutif ou une UE contient une note de TP, précisé dans les remarques, et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.</p>
--

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)